

Mesdames, Messieurs,

*J'ai l'honneur de vous informer qu'une séance du **CONSEIL MUNICIPAL** aura lieu le :*

- LUNDI 08 MARS 2021 à 19H00 -

Compte tenu des dispositions à prendre et afin d'éviter la propagation du virus du Covid- 19, la réunion aura lieu :

à HUIS CLOS

- A LA SALLE « LA MAISON DU PARC » -

Ordre du jour :

- 1. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE SEANCE** du 15 décembre 2020
- 2. COMPTE RENDU** des décisions prises par le Maire
- 3. FINANCES** – Rapport du Débat d'Orientations Budgétaires
- 4. FINANCES** – Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
- 5. PROGRAMME ET BILAN PREVISIONNEL** de la rénovation énergétique du DOJO
- 6. PROGRAMME ET BILAN PREVISIONNEL** de la réfection des trottoirs et des voiries des rues Mozart et Debussy
- 7. FONCIER** – Cession de la parcelle AH n°202 – rue de la Briqueterie au profit du groupe Édouard Denis
- 8. ENEDIS** – Raccordement électrique pour le parc photovoltaïque – Signature de 2 Conventions
- 9. LE DEPARTEMENT** – Reprise de la gestion de l'éclairage public du Chemin piétonnier – Signature d'une Convention
- 10. SIVOM DE LA COMMUNAUTÉ DU BETHUNOIS** – Adhésion de la commune d'Hersin-Coupigny
- 11. JEUNESSE** – Modification des dispositions de l'Accueil de loisirs Été 2021 – Personnel
- 12. JEUNESSE** – Modification des dispositions de l'Accueil de loisirs Été 2021 – Modalités

tarifaires

13. RESSOURCES HUMAINES – Formation des élus locaux

14. RESSOURCES HUMAINES – Tableau des emplois

15. RESSOURCES HUMAINES – RIFSEEP

Je vous remercie de votre compréhension et des mesures exceptionnelles à respecter,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Nadine LEFEBVRE

